



## **La Banque du Canada laisse inchangé le taux cible du financement à un jour à 1/2 %**

**OTTAWA** – La Banque du Canada a annoncé aujourd’hui qu’elle maintient le taux cible du financement à un jour à 1/2 %. Le taux officiel d’escompte demeure à 3/4 %, et le taux de rémunération des dépôts, à 1/4 %.

L’inflation mesurée par l’IPC s’est hissée à 2,1 % en janvier, sous l’effet de l’augmentation des prix de l’énergie liée en partie aux mesures d’établissement du prix du carbone introduites dans deux provinces. La Banque fait abstraction de ces effets, car leur incidence sur l’inflation sera temporaire. Les trois mesures de l’inflation fondamentale utilisées par la Banque, prises dans leur ensemble, font encore état de capacités excédentaires notables dans l’économie.

Dans l’ensemble, les données récentes concernant les économies mondiale et canadienne concordent avec les prévisions d’amélioration de la croissance présentées par la Banque dans le *Rapport sur la politique monétaire* (RPM) de janvier. Au Canada, les indicateurs récents de la consommation et du logement donnent à penser que la croissance au quatrième trimestre de 2016 pourrait avoir été légèrement plus forte que prévu. Toutefois, les exportations continuent de faire face aux défis qui subsistent sur le plan de la compétitivité décrits dans le RPM de janvier. Le dollar canadien et les rendements obligataires demeurent près des niveaux observés à ce moment-là. Quoique l’emploi ait enregistré des gains dernièrement, la progression modeste des salaires et des heures travaillées continue de refléter la persistance d’une marge de capacités excédentaires au Canada, contrairement aux États-Unis.

Le Conseil de direction de la Banque demeure attentif à l’incidence des incertitudes considérables pesant sur les perspectives et continue de suivre de près les risques présentés dans le RPM de janvier. Dans ce contexte, le Conseil estime que la politique monétaire actuelle est encore appropriée et maintient le taux cible du financement à un jour à 1/2 %.

### **Note d’information**

La prochaine date d’établissement du taux cible du financement à un jour est le 12 avril 2017. Le RPM que la Banque publiera au même moment contiendra la nouvelle projection pour l’économie et l’inflation ainsi qu’une analyse des risques connexes.